



## MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2012



**Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique PEREZ, Maire.**

*Présents :* Mmes Nathalie BLANCHET, Sylvie COUTEAU, Chantal DESBORDES, Isabelle GABORIAU, Marie-Paule JASMAIN, Cécile PRUD'HOMME

MM. Dominique PEREZ, Gilles BONNET, Hilaire CATTEAU, Jean-Pierre CHAUVIN, Michel DUMAIS, Damien FORESTAS, Guy ROBERT

*Absent excusé :* M. Éric GROLLAUD

*Secrétaire de séance :* M. Damien FORESTAS

**Observations sur le compte-rendu de la séance du 18 Juillet 2012 : NÉANT**



### Ordre du jour

- **PERSONNEL COMMUNAL** - Détermination des taux de promotion pour avancement de grade
- **FINANCES LOCALES** - Décision modificative n° 5 - travaux effectués par le SDEG16
- **QUESTIONS DIVERSES** : Aménagement de la traversée de Claix (R.D.7)



● **PERSONNEL COMMUNAL - Détermination des taux de promotion pour avancement de grade**

Le Conseil Municipal valide la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>ème</sup> classe et adopte les ratios d'avancement de grade pour la collectivité comme suit :

Catégorie C - cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux ; grade d'origine : adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe ; grade d'avancement : adjoint technique territorial de 1<sup>ème</sup> classe ; taux proposé : 100 %. Vote à l'unanimité.

● **FINANCES LOCALES - Décision modificative n° 5 - travaux effectués par le SDEG16**

Le Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente (SDEG16) a effectué en 2011 des travaux d'éclairage au terrain de pétanque, pour un montant de 600 €. Le Conseil Municipal autorise en conséquence les virements de compte suivants - section de fonctionnement dépenses :

022 - 600 6554 - 001 + 600. Vote à l'unanimité.



## **MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL**

### ■ **QUESTIONS DIVERSES :**

#### - **Aménagement de la traversée de Claix (route départementale n° 7)**

Le Conseil Municipal souhaite réétudier le dossier d'aménagement de la traversée de Claix (R.D. n° 7) ainsi que les possibilités de financement de ce projet auprès du Département, de la Région, des services de l'État, ainsi que Réseau Ferré de France au titre du Fonds de Solidarité Territorial.

#### - **Plateforme de broyage**

La plateforme de broyage, installée à la carrière route de l'Église, est désormais opérationnelle. Les habitants de Claix peuvent ainsi venir y déposer des branchages (d'un diamètre inférieur à 13 cm). L'apport se fait sans limite de volume et aux heures ouvrables du secrétariat de la mairie. Des « journées broyage » seront périodiquement organisées en collaboration avec Calitom et la communauté de communes, et chacun pourra récupérer le broyat obtenu (broyat de résineux ou broyat et feuillus).

#### - **Repas de quartier du 30 Juin 2012**

Le Département, lors de la commission permanente du 07 Septembre dernier, a accordé une subvention d'un montant de 158 € à la commune, dans le cadre du programme d'aide aux activités culturelles au titre du dispositif d'aide aux spectacles vivants, pour le concert donné par le groupe « Nadine et Franck » lors du repas de quartier. Pour mémoire, la prestation s'élevait à 300 €.

#### - **Evolution et renforcement de l'organisation de la viabilité hivernale**

M. le Maire expose au Conseil Municipal le courrier du Département, relatif au plan d'amélioration de l'organisation en période de crise hivernale, à l'image de celle que nous avons connue lors l'épisode neigeux de février dernier. Il est proposé à la commune de conventionner avec le Département, afin d'être autorisée à intervenir sur le réseau routier départemental pour désenclaver plus rapidement des secteurs bâtis. En contrepartie, le Conseil Général aiderait la commune à acquérir du matériel et à reconstituer un stock de sel, au prorata de la quantité consommée sur les voies départementales. Les membres du Conseil Municipal décident de temporiser, la commune n'ayant à ce jour pas les moyens humains nécessaires et suffisants pour mettre à disposition le personnel communal sur les routes départementales, au détriment des routes communales qui demandent une charge de travail déjà très importante lors des épisodes neigeux.

#### - **Repas des aînés du 15 Décembre 2012**

Le Conseil Municipal retient la proposition de Mme Martine QUINTART pour animer le repas traditionnel de fin d'année, pour la somme de 200 €T.T.C.

*Séance levée à 22h25*